



ROBERT TERZIAN

FRALIB Le groupe Unilever reste sur la négative

A aucun moment la direction n'a accepté d'examiner le projet alternatif des salariés lors du comité d'entreprise qui s'est tenu hier. **PAGE 12**

Fralib. La réunion du comité d'entreprise qui s'est tenue hier a confirmé les craintes des salariés. A aucun moment, la direction n'a accepté d'examiner leur projet alternatif.

Entre mépris et intransigeance

Les visages sont tendus, à l'issue du « premier round » de ce comité d'entreprise, alors que les représentants du CE sortent un à un de la salle de réunion. Après plus de quatre heures de discussions avec la direction de Fralib. Au menu du jour, « la cessation de l'activité économique de l'usine de thé de Gémenos et l'information et consultation du CE sur le projet de licenciement collectif » qui en découle. Ainsi que l'examen du plan de sauvegarde de l'emploi proposé par la direction.

Sur aucun de ces deux points, les dirigeants de Fralib n'auront dévié d'un pouce de leur trajectoire initiale, malgré le jugement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence du 17 novembre 2011 qui aurait dû les contraindre à reprendre intégralement leur procédure. A aucun moment non plus, ils n'ont accepté de discuter sérieusement du projet alternatif de redémarrage de l'entreprise initié par les salariés. Et cela au moment même où ce projet fait l'objet d'une convention de partenariat avec une holding aixoise « et malgré le soutien dont il dispose de la part des collectivités territoriales », rappelle Gérard Cazorla, secrétaire du CE. Des collectivités territoriales mais non de l'Etat comme en témoigne l'absence de réaction de Matignon qui s'était engagé à répondre, à la date limite du 7 mars, à la question de savoir si oui ou non la table ronde réclamée par les salariés serait finalement organisée. Et les Fralib d'émettre une fois de plus tous les soupçons qui sont les leurs de « connivences » entre le gouvernement et la direction d'Unilever.

La supercherie des reclassements internes

La direction de Fralib se dit, dans un communiqué, très satisfaite de sa proposition de « renfor-



Des salariés excédés par l'attitude d'une direction, huée à la sortie de la réunion, mais déterminés à poursuivre leur lutte.

cement de reclassement interne » qui concernerait 103 salariés. « Mais au départ, fait remarquer Olivier Leberquier, délégué syndical CGT, c'est de 182 salariés qu'il s'agissait. Et encore ce reclassement interne concerne-t-il très souvent des postes déjà en sureffectifs. » Quant au plan « exemplaire » de revitalisation du bassin d'emploi proposé par Unilever, il a été reçu comme il se doit par les maires des communes concernées (lire ci-dessous).

Enfin, toujours du point de vue de cette même direction, « le projet des syndicats est une impasse

car il n'a ni investisseur industriel crédible, ni débouchés, ni clients ».

Sur toute la ligne, elle n'a donc pas dérogé à une intransigeance qui a conduit les salariés à émettre deux résolutions dénonçant la démarche totalement incohérente d'une direction « qui indique que la décision de la fermeture est déjà prise mais qu'elle entendait néanmoins solliciter hier l'avis du CE ». Et les salariés de dénoncer une fois de plus l'insuffisance des informations transmises au CE. A quoi il faut ajouter l'absence de considération de

leur solution alternative.

Autant de raisons qui ont conduit les membres du comité d'entreprise d'engager deux procédures devant le juge des référés pour solliciter l'annulation du PSE présenté.

GÉRARD LANUX

▲ Le 6 mars, une réunion du CHSCT a mis en évidence le mépris de la direction quant aux conséquences de la procédure engagée sur la santé des salariés. Les membres de ce comité ont décidé d'avoir recours à un expert pour examiner les incidences du projet de fermeture.

Les douze maires en colère du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Le premier, Pierre Mingaud, maire communiste de la Penne-sur-Huveaune, avait exprimé devant les salariés son indignation des procédés d'Unilever. Dans un courrier, la direction de Fralib le sollicitait pour participer à un soi-disant plan de revitalisation du bassin d'emploi de Gémenos.

Désormais, ce sont les douze maires de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile qui ont tenu à exprimer leur totale opposition aux procédés plus que douteux des représentants locaux du groupe agroalimentaire. L'objectif avant tout de faire passer

sa décision de fermeture du site de Gémenos sans soulever trop de vagues. Peine perdue : les douze maires des communes concernées*, ainsi que la présidente et les vice-présidents de la communauté d'agglomération, réunis en bureau mercredi 7 mars ont « condamné ce procédé, sur le fond et sur la forme et réaffirmé leur soutien à la solution alternative proposée par les salariés de Fralib ».

Condamnation sans ambiguïté

C'est la teneur d'un courrier adressé à Gérard Cazorla, secré-

taire du CE de l'usine. « Un soutien d'autant plus réaffirmé que la fermeture de Fralib est dictée par des considérations qui n'ont rien à voir avec la rentabilité du site. L'usine est viable, poursuivent-ils, Unilever est à ce jour le principal point de blocage dans l'avancement du projet alternatif que vous portez. » Et les élus de rappeler que « dans le contexte de crise économique que nous connaissons et dont sont victimes des millions de salariés et d'actifs, la disparition d'un site industriel comme Fralib serait un coup très dur porté au tissu économique lo-

cal avec des incidences sur le plan national et européen ».

Pour conclure que « comme le souhaitent les salariés de Fralib, les sommes proposées par Unilever [10 000 euros par emploi créé, ndlr], devraient plutôt être injectées dans le projet alternatif pour le maintien et le développement de l'usine ».

G.L.

▲ * Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie.

Cynisme et silence

Billet

La journée d'hier a été primordiale pour les salariés de Fralib. La tenue de la dernière réunion de la procédure de licenciement - la troisième mouture après deux invalidations au tribunal - aura confirmé la volonté de la direction d'Unilever de rayer de la carte l'usine de thé de Gémenos. La seule à produire la marque Eléphant. Non content de vouloir casser l'emploi sur le territoire, la direction a le culot d'oser demander aux élus locaux de veiller à favoriser et accueillir sur leurs communes les reclassements. Et puis quoi encore ? Les communes - à qui le gouvernement a sucré les recettes fiscales induites par la taxe professionnelle à la grande satisfaction des grands groupes - devraient aujourd'hui éteindre l'incendie ? Du pur cynisme de la part de ce géant de l'agroalimentaire.

Les collectivités locales du territoire ont, elles, déjà joué leur rôle, en s'engageant aux côtés des salariés et de leur projet alternatif de reprise. En revanche, là où l'autorité publique devrait se montrer plus ferme face au comportement irresponsable de la multinationale, c'est du côté de Matignon. Les conseillers du Premier ministre s'étaient engagés le 1er mars dernier à informer les salariés, avant la réunion hier, de leur volonté de pousser dans le sens de la tenue d'une table ronde entre toutes les parties. Mais une nouvelle fois, l'Etat aura manqué à sa parole. Silence. Pas même un coup de fil pour oser dire que le gouvernement a décidé de laisser les Fralib se débrouiller tous seuls face à leur direction. Heureusement les « travailleurs en vert » peuvent compter depuis septembre 2010 sur de nombreux soutiens extérieurs à l'usine : des citoyens, des militants politiques et syndicaux, des consommateurs, des élus... Les soutiens des Fralib ne se comptent pas sur les doigts d'une main. Contrairement à ceux qui ont décidé de les lâcher : la multinationale et le gouvernement.

SÉBASTIEN MADAU